



J. Waymel

LES ESSENTIELS • 2022

**cbn**

CONSERVATOIRES  
BOTANIQUE NATIONAUX  
BAILLEUL  
BASSIN PARISIEN-MNHN  
BREST

# DIVERSITÉ VÉGÉTALE DES DÉPENDANCES VERTES SUR L'AXE **N174** MANCHE-CALVADOS



T. Bousquet

# AVANT-PROPOS

## Des inventaires pour mieux connaître la flore et ses enjeux

Cette brochure est le résultat d'un **programme d'inventaires exécuté entre 2017 et 2020** par les Conservatoires botaniques nationaux de Bailleul (CBNBL), du Bassin parisien (CBNBP), de Brest (CBNB) et la DIR Nord-Ouest sur les plantes sauvages et la végétation des bords de route et des dépendances vertes.

### Objectifs

- Acquérir de la connaissance sur les plantes sauvages du réseau de la DIR Nord-Ouest ;
- Dresser un bilan des plantes à forte valeur patrimoniale ou exotiques envahissantes ;
- Identifier les enjeux et les spécificités du patrimoine végétal des emprises du réseau de la DIR Nord-Ouest ;
- Proposer des actions de conservation, de gestion et de sensibilisation pour protéger et favoriser le développement d'une diversité végétale sur les emprises du réseau de la DIR Nord-Ouest.

### La Direction interdépartementale des routes Nord-Ouest (DIRNO)

Ce service déconcentré du ministère de la Transition écologique est responsable de 1 071 km de routes nationales organisées en 4 districts : Rouen, Manche-Calvados, Evreux et Dreux. Son territoire d'action s'étend sur les régions Normandie, Centre-Val de Loire et Hauts-de-France (en partie) pour un total de 10 départements. Elle assure, avec les autres DIR, l'ensemble des missions et compétences qui concourent au développement, à la gestion et l'exploitation du réseau routier national.



### Les Conservatoires botaniques nationaux

Ces établissements scientifiques et techniques sont chargés d'étudier et de préserver les plantes sauvages et les milieux naturels de leurs territoires d'intervention. Agréés par le ministère de la Transition écologique, ils sont experts au service des politiques d'aménagement du territoire, de gestion et de conservation de la nature.



— Réseau routier de la DIR Nord-Ouest

— Axe N174

# LES DÉPENDANCES VERTES DE LA N174

## Un réservoir de biodiversité à inventorier

Avec, à l'échelle nationale, **une superficie équivalente à celle des parcs nationaux**, les abords routiers occupent des surfaces non négligeables pouvant participer au maintien de la biodiversité.

Souvent méconnus, ces milieux sont parfois le support d'une importante **richesse floristique**. Ils constituent un **espace refuge** et sont des **zones de passage** et d'échanges génétiques pour de nombreuses espèces végétales ou animales. Les dépendances vertes permettent aussi une meilleure intégration des routes dans le **paysage**. Toutefois, les infrastructures linéaires peuvent former une cicatrice indélébile dans la matrice paysagère, notamment en contexte forestier.

### LE TERRITOIRE ÉTUDIÉ

La route nationale 174 a été mise en service totalement en 2x2 voies en 2012. D'une longueur de 50 km, elle relie Carentan à Guilberville en passant par Saint-Lô dans le département de la Manche.

Sa gestion est assurée par le CEI de Saint-Lô. Le tronçon entre Carentan et Saint-Lô fait partie de la voie de la Liberté.

Cet axe routier comprend des bords de routes, des bassins de rétention, des chemins d'accès, des délaissés.

**6 JOURS**  
de prospection  
et d'analyse

**100 KM**  
de linéaire  
inventorié

**88**  
**RELEVÉS**  
botaniques



Terre-plein  
central

Accotement  
stabilisé

Accotement  
herbeux

Fossé

Talus



J. Waymel

### LA MÉTHODE D'INVENTAIRE

Pour inventorier les milieux naturels et les plantes de ce vaste territoire, un **plan d'échantillonnage** a été conçu.

L'objectif: recenser le plus de diversité possible sur la N174.

Des situations topographiques variées et des milieux différents (milieux ouverts, zones humides, bois...) ont été choisis. Lors des inventaires, différentes **emprises** ont été identifiées au sein des dépendances vertes : bord de route, échangeur, bassin, aire de repos ou de service, délaissé.

**Les bords de route représentent 75% des emprises inventoriées sur la N174.**

Plusieurs compartiments ont été distingués pour les inventaires : terre-plein central, accotement stabilisé, accotement herbeux, fossé et talus.

Schéma CBN Massif central

# CHIFFRES CLÉS

## VISION GLOBALE

4  
grands types de  
**VÉGÉTATIONS**

- aquatique à amphibie
- herbacées (pelouses et prairies)
- fourrés arbustifs
- boisements

311  
**PLANTES**  
à fleurs et  
fougères



J. Waymel

### N174

CEI Saint-Lô

Talus routier où se développe chaque année la Molène lychnite (*Verbascum lychnitis*). Cette imposante plante, entre 50 cm et 1,50 m, est caractérisée par sa grande et dense floraison blanche à jaune pâle.

## GRANDS ENJEUX DE LA N174

4  
**PLANTES  
À FORT ENJEU  
PATRIMONIAL**

### 1 PROTÉGÉE

en Basse-Normandie

Potamot nouveau (*Potamogeton nodosus*)

### 3 MENACÉES

figurant sur  
la liste rouge régionale  
de Basse-Normandie  
(CR-EN-VU-NT)

Euphragie visqueuse (*Parentucellia viscosa*)  
Molène lychnite (*Verbascum lychnitis*)  
Orchis négligé (*Dactylorhiza praetermissa*)



Lire les  
définitions  
en dernière  
page

9  
**PLANTES  
EXOTIQUES** ⓘ  
**À RISQUE**

### 5 «AVÉRÉES»

Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*)  
Élodée de Nuttall (*Elodea nuttalli*)  
Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)  
Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*)  
Sénéçon du Cap (*Senecio inaequidens*)

### 4 «POTENTIELLES»

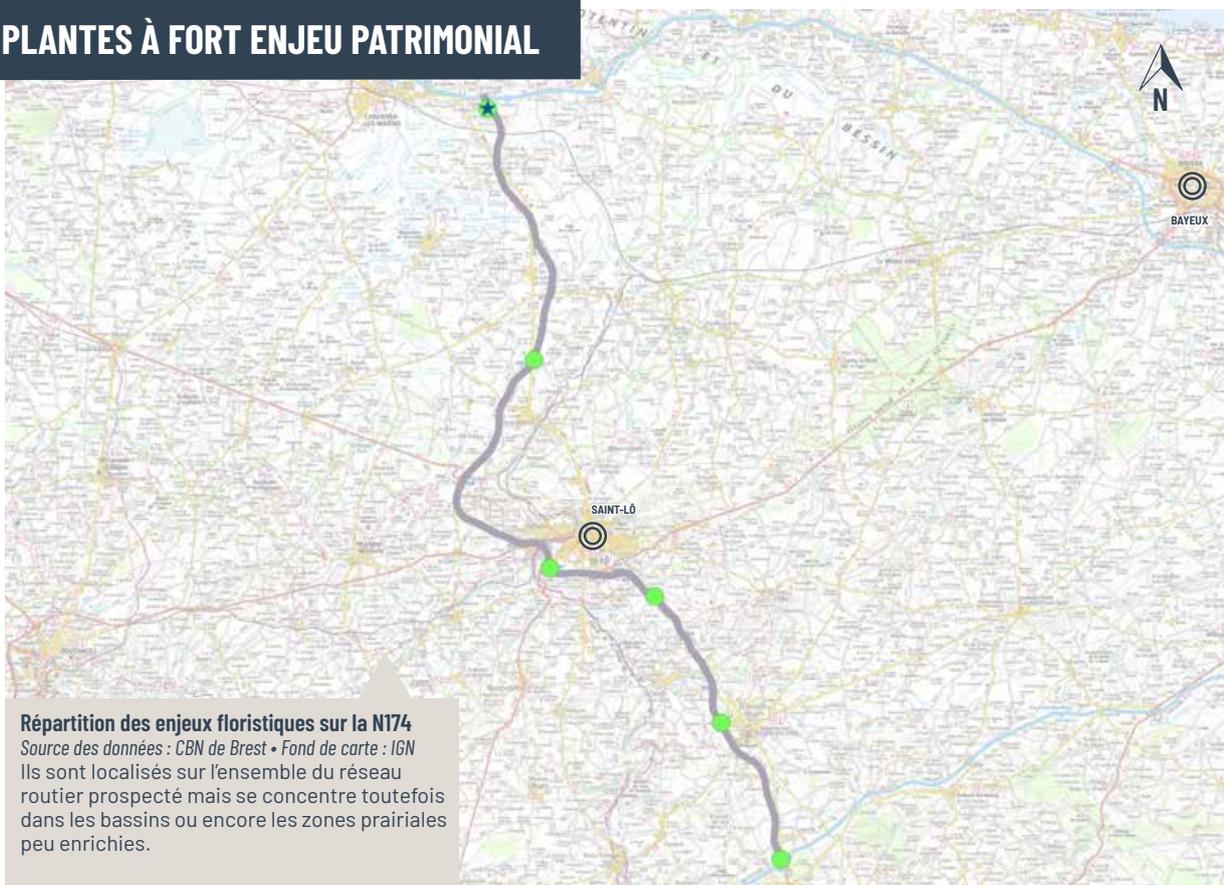
Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*)  
Fétuque durette (*Festuca brevipila*)  
Pois vivace (*Lathyrus latifolius*)  
Vergerette à fleurs nombreuses (*Erigeron floribundus*)

# LES SECTEURS SENSIBLES

## Légende

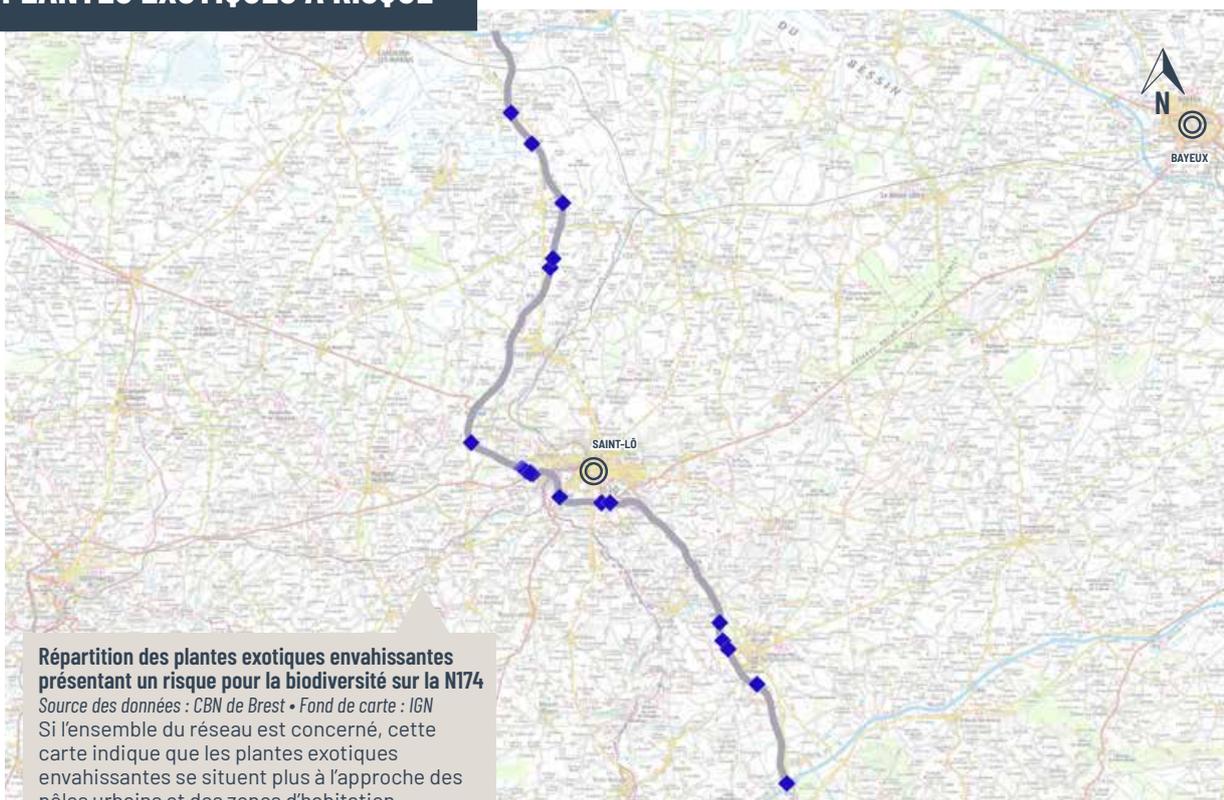
- Axe N174
- ★ Plantes protégées
- Plantes menacées
- ◆ Plantes exotiques à risque

## PLANTES À FORT ENJEU PATRIMONIAL



**Répartition des enjeux floristiques sur la N174**  
Source des données : CBN de Brest • Fond de carte : IGN  
Ils sont localisés sur l'ensemble du réseau routier prospecté mais se concentre toutefois dans les bassins ou encore les zones prairiales peu enrichies.

## PLANTES EXOTIQUES À RISQUE



**Répartition des plantes exotiques envahissantes présentant un risque pour la biodiversité sur la N174**  
Source des données : CBN de Brest • Fond de carte : IGN  
Si l'ensemble du réseau est concerné, cette carte indique que les plantes exotiques envahissantes se situent plus à l'approche des pôles urbains et des zones d'habitation.

# ZOOM SUR...

## LES PLANTES ET LES MILIEUX REMARQUABLES

### Les prairies

De grandes zones prairiales se situent le long du réseau routier et sur les délaissés.

Les prairies de fauche sont des végétations denses et assez hautes constituées principalement de plantes de la famille des Graminées et d'espèces à floraison très colorée. Parmi ces plantes à fleurs, on trouve des Apiacées (Carotte sauvage et Berce commune), des Fabacées (Gesses) et des Astéracées (Grande marguerite).

La partie nord de la N174 traverse le Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin. Dans ce secteur, les prairies peuvent être complètement inondées en hiver. Les sols sont donc plus humides et permettent à des espèces caractéristiques de ces milieux comme les Joncs, les Laïches, l'Orchis négligée ou la Scorsonère humble de s'y développer. Ces végétations forment des écosystèmes d'un grand intérêt patrimonial pour la faune et la flore locale de la région.

#### Rhinanthe à petites fleurs

*Rhinanthus minor*

Cette plante de la famille des Orobanchacées se développe dans les prairies sèches et humides. C'est une hémiparasite, c'est-à-dire qu'elle parasite une autre plante hôte pour trouver une partie des ses nutriments. En raréfaction, elle est victime de l'enrichissement des prairies (engrais) et de l'eutrophisation des milieux en général.

T. Bousquet



J. Le Bail



#### Scorsonère des prés

*Scorzonera humilis*

Cette Astéracée, qui ressemble au Pissenlit, se développe sur les sols légèrement acides des prairies humides non amendées, des vieilles tourbières et des landes. Les populations de cette plante ont beaucoup régressé depuis un siècle suite à la disparition des zones humides, à l'enrichissement des prairies (engrais), au surpâturage et à la reconversion des terres en cultures.

#### Gesse de nissolle

*Lathyrus nissolia*

Cette plante affectionne les terrains chauds et calcaires. C'est une espèce qui peut aussi bien se rencontrer sur des terrains très ouverts qu'en prairie. Ainsi, elle peut s'observer au bord des cultures, sur les talus des bords de route et dans les friches. Très discrète, elle fleurit entre juin et juillet.

T. Bousquet



H. Guitton



#### Orchis tacheté

*Dactylorhiza maculata*

Cette orchidée des terrains acides est visible sur les talus routiers de la N174. En fleur du mois de mai au mois de juin, cette espèce, comme l'ensemble des orchidées de Normandie possède un bulbe qui lui permet de conserver des réserves et d'assurer sa reproduction. Une hauteur de coupe d'au moins 10 cm est essentielle pour sa préservation.

J. Waymel

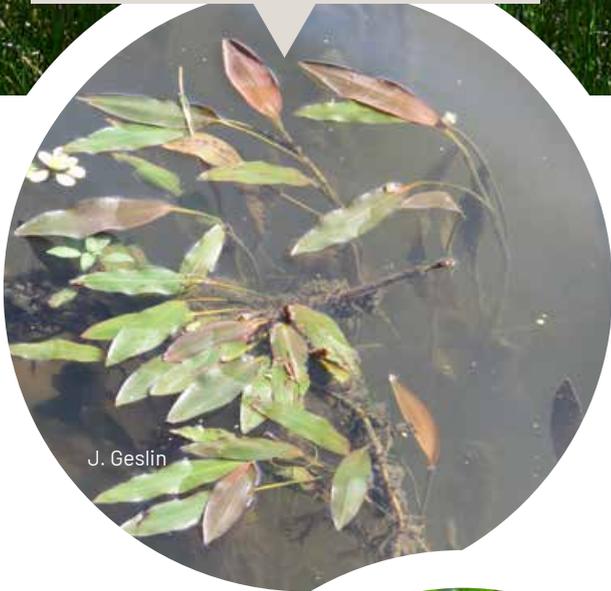


### Potamot nouveau

*Potamogeton nodosus*

Cette plante vivace est enracinée dans le sol sous l'eau. Elle possède des feuilles submergées transparentes et des feuilles flottantes opaques. Elle s'observe dans les eaux stagnantes comme les bassins de rétention par exemple. Vulnérable, le Potamot nouveau est protégé en Basse-Normandie.

J. Waymel



J. Geslín

### Plantain d'eau

*Alisma plantago-aquatica*

### Plantain lancéolé

*Alisma lanceolatum*

Ces deux plantes vivaces sont caractéristiques des zones qui s'assèchent l'été avec la diminution estivale des niveaux d'eau des bassins. Elles font parties de la famille des Alismatacées et possèdent de très jolies fleurs roses pâles à trois pétales.



C. Bougault

## Les milieux humides et aquatiques

Les zones humides figurent parmi les milieux les plus riches en termes de biodiversité. Il s'agit de terrains artificiels ou naturels gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire. Elles apparaissent comme des zones de transition entre les systèmes terrestres et aquatiques. Au sein de ces milieux, se développent des **plantes amphibies** (pouvant vivre hors de l'eau une partie de l'année) et des **plantes strictement aquatiques** (vivant uniquement dans l'eau).

Les plantes aquatiques colonisent principalement les plus grandes profondeurs des zones humides. Alors que sur les berges, les plantes amphibies dominent. Elles poussent les pieds dans l'eau ou sur des substrats gorgés d'eau mais peuvent devenir totalement terrestres en cas d'assèchement temporaire. On peut citer les roseaux, les massettes, les iris, les laiches et les joncs.

Le long de la N174, de nombreux bassins concentrent une **flore aquatique à amphibie remarquable**. Ces bassins apparaissent comme de véritables oasis pour la flore et la faune d'autant plus quand le contexte local est très pauvre en zones humides, notamment dans les zones d'agriculture intensive.

## LES PLANTES EXOTIQUES À RISQUE

Nombreuses sont les plantes exotiques qui sont introduites sur nos territoires en dehors de leur aire naturelle de répartition. La plupart ne se maintiennent pas ou trouvent un état d'équilibre sans perturber le milieu naturel. Cependant, il arrive que certaines développent un comportement envahissant et impactent notre environnement, posant des problèmes d'ordre écologique, socio-économique ou sanitaire (allergies en particulier).

On désigne ces espèces : espèces exotiques envahissantes (EEE) ou espèces invasives. Les centres d'échanges commerciaux (zones urbaines, gares, ports...) sont des lieux d'apparition de ces plantes. Les infrastructures de transport linéaires telles que **les routes sont des axes privilégiés** pour leur propagation, leur structure linéaire favorise incontestablement leur dissémination.

De façon générale, les plantes exotiques envahissantes colonisent préférentiellement les milieux naturels lorsque qu'ils sont perturbés : zones de travaux, remblaiement, coupe forestière...

Le Conservatoire botanique établit et met à jour régulièrement **des listes régionales de ces plantes à risque**. Elles ont pour objectif d'alerter et de mettre en évidence les menaces pesant sur la biodiversité. Des catégories y sont distinguées selon les impacts observés sur l'environnement et la connaissance du comportement envahissant des espèces dans des régions voisines : les «**avérées**»<sup>?</sup>, et les «**potentielles**»<sup>?</sup>.

L'ensemble de la N174 est concerné par la présence de ces plantes.



T. Bousquet

### N174

CEI Saint-Lô

Le Pois vivace (*Lathyrus latifolius*) est une plante commune des jardins. Très prolifique, elle s'en échappe et colonise les milieux naturels voisins au détriment des plantes locales sauvages.

### Arbre à papillons

*Buddleja davidii*

Cette plante originaire de Chine, est largement commercialisée à destination des jardiniers pour ses qualités ornementales. On la retrouve également dans les aménagements paysagers et les jardins publics ou les parcs. Très performante, elle peut très rapidement coloniser de vastes espaces. En effet, elle peut fleurir et fructifier dès la première année et peut produire 3 millions de graines pouvant être conservées dans le sol plusieurs années. Mais aussi, se propager par bouturage de fragments de tiges et de racines. Les souches coupées émettent de nombreux rejets.

Au 19<sup>e</sup> siècle, la plante se serait échappée des jardins pour se naturaliser dans les zones de friches et délaissés. Aujourd'hui, elle a colonisé tout un panel de milieux naturels et semi-naturels, menaçant ainsi la flore indigène.



J. Geslin

«**AVÉRÉE**» • MILIEUX HUMIDES



**Séneçon du Cap**  
*Senecio inaequidens*

Cette plante de la famille des marguerites et des pâquerettes est reconnaissable à ses touffes ornées de nombreuses fleurs jaunes. Plante vivace qui fleurit presque toute l'année, elle produit de très nombreuses graines qui se disséminent par le vent et colonisent ainsi très facilement les linéaires routiers (notamment par les « flux d'air » provoqués par le passage des véhicules).



T. Bousquet

«AVÉRÉE» • MILIEUX TERRESTRES



**Lentille d'eau minuscule**  
*Lemna minuta*

Cette plante a été introduite de manière accidentelle avec des plantes aquatiques d'ornement, des poissons et d'autres espèces utilisées en aquariophilie. On l'observe souvent dans des mares peu profondes à eau calme, dans les fossés et chenaux en contact avec des cours d'eau. La prolifération de colonies de Lentille d'eau minuscule forme des tapis denses à la surface de l'eau empêchant la pénétration de la lumière et les échanges gazeux avec le milieu aquatique.

J Geslin

«AVÉRÉE» • MILIEUX TERRESTRES



T. Bousquet

**Renouée du Japon**  
*Reynoutria japonica*

Elle est largement répandue le long de la N13 tout comme la Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*). Ces deux plantes exotiques possèdent un puissant pouvoir de dissémination. En effet, le moindre petit morceau de racine ou de tige peut leur permettre de former de nouveaux foyers. La gestion des dépendances vertes par gyrobroyage favorise ce phénomène de bouturage.

Aujourd'hui, les renouées sont observées sur l'ensemble du territoire français et induisent de fortes conséquences sur les milieux naturels. A l'heure actuelle, aucune méthode de lutte ne semble permettre le contrôle de ces plantes. Seule la prévention et les précautions quant à la gestion des milieux naturels et semis-naturels permettent de limiter son expansion.

«AVÉRÉE» • MILIEUX TERRESTRES

# PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

## Une flore assez diversifiée

Les cortèges de plantes inventoriés sur la N174 sont composés **majoritairement de plantes communes à très communes** dans la région. Cela indique une dominance de sols plutôt riches en éléments nutritifs et une gestion assez homogène sur l'ensemble de l'axe routier. La pratique de la fauche sans exportation contribue à cet enrichissement des sols.

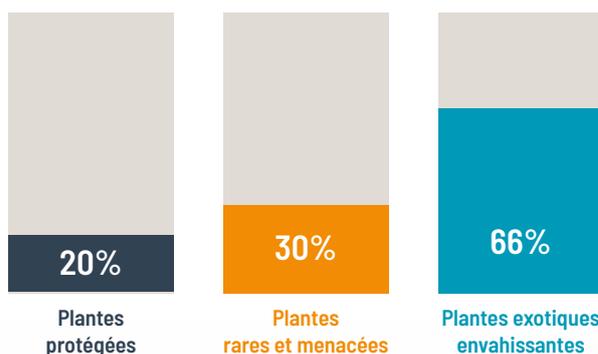
Comparée aux territoires adjacents (en dehors du territoire d'intervention de la DIRNO), la proportion des plantes à fort enjeu patrimonial (plantes protégées et plantes rares et menacées en Basse-Normandie) identifiées sur la N174 est **relativement faible**.

Cela peut s'expliquer en partie par l'ancienneté de cette route. En effet, les derniers travaux d'aménagement en 2x2 voies n'ont été terminés qu'en 2012. Cependant, ce tronçon routier traverse un grand nombre de type de milieux différents (prairies, marais, bocage, rochers...) ce qui permet d'observer une diversité et une richesse spécifique intéressante sur ce réseau.

En revanche, la proportion des **plantes exotiques envahissantes plus importante** sur les accotements du réseau que dans les territoires adjacents, confirme que les routes (tout comme les autres infrastructures linéaires) sont des secteurs importants pour leur implantation et leur propagation.

Le trafic est un des vecteurs principaux de dispersion des plantes exotiques envahissantes qui facilite la dispersion des graines. Aussi, les activités humaines peuvent également favoriser l'extension de ces plantes avec notamment les travaux d'aménagements routiers (déplacements de terre) ou encore le gyrobroyage qui propulse des morceaux de graines ou de racines le long de l'axe routier. Le réseau de la DIRNO a donc une **responsabilité dans la maîtrise et la gestion de ces plantes**.

Proportion des plantes localisées sur la N174 par rapport aux plantes connues des autres territoires situés en dehors du secteur d'intervention de la DIRNO (sur une distance de 500 m de part et d'autre des emprises)



# PLUS DE DIVERSITÉ VÉGÉTALE

## Comment pourrait être orientée la gestion sur la N174 ?

### PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX

La **connaissance** des plantes présentes sur les accotements de la N174 constitue un premier élément pour la mise en place d'une **gestion différenciée adaptée** en permettant simplement d'**éviter la destruction non intentionnelle** des éléments de la flore remarquable, ou à l'inverse **la propagation** des plantes envahissantes problématiques. Elle permet l'intégration des enjeux de biodiversité dans les interventions d'entretien et d'amélioration du réseau par les gestionnaires en charge.

### EXPORTER LA MATIÈRE VÉGÉTALE FAUCHÉE

L'exportation des résidus de fauche favorise le développement des plantes des sols pauvres en nutriments et augmente le nombre d'espèces différentes. Cela permet aussi de limiter le développement de plantes indésirables souvent plus résistantes qui provoquent un enrichissement excessif des sols des bas-côtés et donc l'apparition de plantes nitrophiles tels que les orties, les ronces ou encore les chardons et les plantes exotiques envahissantes.

### FAVORISER LA NATURALITÉ

> **Préserver les secteurs** remarquables (ex.: affleurements rocheux et landes).

> **Éviter d'artificialiser** les espaces par des aménagements (plantations, semis de plantes horticoles dont des plantes exotiques...).

> Utiliser dans le cadre de plantations, une palette végétale de plantes locales mieux adaptées aux conditions du milieu, grâce notamment à la marque **Végétal local**®.



#### A savoir

- L'herbe laissée sur place enrichit le sol et contribue à une repousse plus rapide. Faucher sans exporter, c'est donc potentiellement faucher plus en quantité et plus souvent. Aussi, exporter les déchets de fauche a des effets positifs sur les fréquences de curage des fossés et d'entretien des accotements qui sont à mener moins souvent.
- La fauche modifie le cycle de croissance des plantes au cours de l'année. Elle impacte l'intensité et la saisonnalité de la repousse des espaces prairiaux. Il est possible de choisir et faire varier les pratiques de fauches pour favoriser l'expression de la flore locale et notamment des plantes à fort enjeu patrimonial (choix de la date, de la hauteur de coupe, de la fréquence...).
- L'abandon de la fauche est déconseillé. Il entraîne l'envahissement des fourrés, arbres et arbustes et la régression de la biodiversité.



T. Bousquet

**Ophrys abeille**  
*Ophrys apifera*

## Q PRAIRIES FAUCHÉES SUR LA N174

Sur les talus très pentus, les plantes coupées lors du gyrobroyage annuel finissent par tomber en bas du talus avec le vent, les pluies... Ce phénomène permet aux végétations du haut du talus de ne pas s'enrichir et une flore caractéristique de « prairie de fauche » (avec exportation) s'y développe.

Ces communautés  sont très riches en espèces et forment des espaces très fleuris, favorables aux insectes pollinisateurs. On observe notamment dans ces prairies naturellement fleuries : l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), le Rhinanth à petites fleurs (*Rhinanthus minor*), l'Orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*), la Grande marguerite (*Leucanthemum vulgare*), la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*) ou encore la Gesse de Nissolle (*Lathyrus nissolia*).

# GLOSSAIRE ?

## Communauté végétale

Ensemble des plantes habitant un espace uniforme de la surface terrestre, constituant un milieu végétal spécifique du fait des rapports existant entre ces végétaux et les conditions de leur habitat.

## Plantes à fort enjeu patrimonial

Regroupe les plantes protégées et ou rares et menacées. Il s'agit de plantes que les scientifiques et les conservateurs estiment importantes pour des raisons écologiques, scientifiques ou culturelles.

## Plantes exotiques à risque

- « **Avérées** » : plantes non indigènes ayant, sur leur territoire d'introduction, un caractère envahissant avéré et un impact négatif sur la biodiversité (à l'intérieur de communautés végétales naturelles ou semi-naturelles) et/ou sur la santé humaine et/ou sur les activités économiques.
- « **Potentielles** » : plantes non indigènes présentant actuellement une tendance au développement d'un caractère envahissant à l'intérieur de communautés végétales naturelles ou semi-naturelles et dont la dynamique à l'intérieur du territoire considéré et/ou dans des régions limitrophes ou climatiquement proches, est telle qu'il existe un risque de les voir devenir à plus ou moins long terme des invasives avérées.

## Richesse spécifique

Le nombre d'espèces présentes sur une zone définie.

